



Données chiffrées 2021



Organisme de Sécurité sociale des salariés et des travailleurs indépendants pour leur retraite et leur santé au travail

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (Carsat) Auvergne compte parmi les acteurs économiques les plus importants de la région par :

- > le nombre d'emplois qu'elle assure (**plus de 500**) ;
- > les rapports qu'elle entretient avec les entreprises et les collectivités territoriales ;
- > les sommes qu'elle redistribue (**plus de 3,24 milliards d'euros**).



Préparer et accompagner la retraite

Recevoir et traiter les déclarations annuelles de données sociales

La Carsat Auvergne propose conseil et assistance aux entreprises et tiers déclarants pour faciliter et fiabiliser leurs DADS. Elle s'est vu confier une mission réseau déléguée (mutualisation) relative à l'assistance aux déclarants DADS (déclarations annuelles de données sociales) et au traitement des déclarations sociales résiduelles pour le compte de l'ensemble des Carsat de métropole.

Gérer les comptes retraite des salariés et des travailleurs indépendants

Tout au long de la carrière, la Carsat veille à une bonne alimentation du compte retraite des assurés puis à la consolidation et la régularisation des carrières pour préparer la future retraite (**15 425 régularisations de carrière**).

Préparer et calculer la retraite des salariés et des travailleurs indépendants

Elle aide les futurs retraités à préparer leur retraite et instruit leurs dossiers (**19 026 retraites attribuées, plus de 8 000 déposées directement en ligne**). La Carsat compte 6 agences retraite et 20 points d'accueil en Auvergne (**14 384 visites dans le réseau d'accueil**). Elle est présente dans plus de 70 espaces France services.

Payer les retraites et participer à l'amélioration du bien-être des retraités

La Carsat assure le paiement mensuel des retraites (**plus de 3,22 milliards d'euros versés à 352 590 retraités**). Elle favorise l'adaptation des retraités à leur nouvelle vie et leur maintien à domicile dans le cadre de sa politique de prévention de la perte d'autonomie (**9 712 retraités aidés**).

Agir pour la santé au travail

Aider à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

La Carsat assure une mission de conseil, d'expertise et d'information : diagnostic et analyse des risques, promotion de politiques de prévention, mise à disposition d'outils d'information, actions de formation... (**5 240 interventions directes en entreprise**).

et gérer l'assurance "accidents du travail" : calcul du coût du risque professionnel et notification à chaque entreprise du taux de sa cotisation annuelle (**44 977 dossiers employeurs gérés pour l'Auvergne**).

et au quotidien

Accompagner les personnes en difficulté

La Carsat facilite l'accès aux soins, accompagne les assurés en arrêt de travail pour leur maintien en emploi et intervient dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. (**8 662 assurés accompagnés, plus de 29 438 entretiens individuels menés par les assistants sociaux Carsat**).

Contact presse :

Nathalie Passavy - Tél. 04 73 42 88 01 – 06 88 97 77 75 ✉ nathalie.passavy@carsat-auvergne.fr

Marie Lombardie - Tél. 04 73 42 82 08 ✉ marie.lombardie@carsat-auvergne.fr

www.carsat-auvergne.fr, rubrique Nous connaître, Communiqués et dossiers de presse